



Mission Roussely sur la filière nucléaire française Contribution de la CGT

La réponse aux besoins des hommes et femmes de la planète, avec deux milliards d'êtres humains privés d'électricité et alors que 80 % de l'énergie consommée dans le monde est le fait de 20 % de la population mondiale va impliquer de produire plus d'énergie au niveau mondial. L'urgence d'agir sur nos émissions de gaz à effet de serre et l'épuisement à terme des ressources fossiles, vont impliquer de la produire différemment. En ce sens, nous pouvons affirmer que nous rentrons dans une période de transition énergétique.

Cette transition nécessite de préserver les ressources fossiles comme biens publics mondiaux, que les pays développés utilisent prioritairement les technologies non émettrices de CO₂ qu'ils maîtrisent et aident les pays en développement à maîtriser ces techniques dès possible, de favoriser l'efficacité énergétique et d'investir massivement dans la recherche.

Cette transition énergétique nécessite des changements profonds de nature du système de production. C'est un processus qui s'organise et qui passe, pour la CGT, par la maîtrise publique du secteur énergétique dans le cadre de la mise en place d'un pôle public de l'énergie, outil pour permettre l'appropriation sociale du secteur et aller vers de nouvelles nationalisations.

Dans ce contexte, la question de l'énergie nucléaire et en particulier de sa relance est posée. La France possède de véritables atouts dans ce domaine, puisqu'elle cumule l'expérience de construction et d'exploitation du premier parc nucléaire au monde. Elle ne doit pas gaspiller cette expérience mais remettre en place une filière cohérente et efficace, mise à mal par quinze ans de moratoire et la déréglementation du marché de l'électricité. C'est le sens des propositions de la CGT.

1. Le nucléaire, une filière d'avenir

Les pays développés se sont appuyés jusqu'à présent majoritairement sur les ressources fossiles pour asseoir leur développement économique. Le charbon, le pétrole et le gaz ont été largement utilisés. Cela n'a pas été sans conséquences sur l'évolution du climat.

Or, tout pays a le droit de se développer pour permettre à sa population d'accéder à de meilleures conditions de vie. Les ressources énergétiques fossiles sont des biens qui se raréfient et qu'il faut partager. Nous rentrons aujourd'hui dans une ère où les questions primordiales qui se posent sont : quel développement, avec quelles sources d'énergie et à quelles conditions pour la planète ? Quelles conditions de partage des ressources et des technologies ?

Quelles sont les perspectives mondiales en terme énergétique ? Compte tenu de l'accroissement de la population et du développement industriel important entamé dans certains pays, notamment les pays asiatiques, les prévisions prévoient d'ici 2050 une consommation énergétique mondiale située entre 20 Gtep et 30 Gtep (voire plus). C'est un sacré défi à relever dans un contexte où le monde va vers une raréfaction de plus en plus importante des ressources en pétrole et gaz. ! De plus, il est impératif que ce défi soit relevé en tenant compte d'une contrainte majeure : "le changement climatique". Pour cela, il est indispensable que les pays les plus développés limitent leurs rejets de Gaz à Effet de Serre (GES) et plus particulièrement de CO₂. Les experts préconisent de réduire, globalement au niveau mondial, l'émission des GES d'au moins un facteur 2 d'ici 2050.

Dans le domaine électrique, pour atteindre ces objectifs, il n'y a pas d'autre alternative que d'envisager :

- Premièrement, de faire d'importantes économies d'énergie et d'améliorer l'efficacité énergétique pour favoriser l'atteinte de la fourchette basse de consommation énergétique (~ 20 Gtep)
- Deuxièmement, de déployer fortement les Énergies Renouvelables (d'après les prévisions AEIA - Agence Internationale de l'Énergie Atomique - on pourrait envisager une production multipliée par un facteur 3 à 5)
- Troisièmement, compte tenu de la raréfaction relativement rapide du pétrole et dans une moindre mesure du gaz, de développer la filière du charbon "propre" en instaurant la capture et la séquestration du CO₂
- Enfin, de recourir au nucléaire. Recourir au nucléaire avec les générations de réacteurs actuelles tout en préparant l'avenir. En effet, compte tenu des réserves estimées en uranium naturel et de la croissance mondiale envisagée pour ce type d'énergie, dans les conditions d'utilisation d'aujourd'hui sa potentialité de fonctionnement pourrait ne pas dépasser les 100 ans. Il est donc urgent de développer les Réacteurs de 4^e génération à Neutrons Rapides (RNR) pour optimiser l'utilisation des ressources en uranium naturel et ainsi permettre de porter la potentialité de ce type de production à l'échelle du millénaire. Ceci d'autant plus qu'en y adjoignant, dans le domaine des déchets, une approche du type « séparation poussée/transmutation », ces réacteurs seront capables de réduire le volume et surtout la nocivité radiologique à long terme des déchets de haute activité.

Il faut souligner que le choix d'un moyen de production n'est pas neutre en termes capitalistiques dans le sens où les retours sur investissements ne sont ni dans les mêmes échelles de grandeur, ni dans les mêmes échelles de temps.

Connaissant les inerties afférentes aux divers modes de productions énergétiques, c'est dès à présent que chaque pays doit s'engager dans le développement d'un « mix » énergétique et l'optimiser au mieux pour répondre au tandem « besoins énergétiques - changement climatique ».

Pour ce qui est de la politique énergétique française, la CGT milite pour, qu'à l'horizon 2050, l'effort énergétique soit suffisamment notable afin de nous permettre, si possible, de rester à un niveau de consommation proche de celle actuelle et pour que la réduction en termes d'émission de Gaz à effet de serre (GES) avoisine un facteur 4.

Ainsi, si nous parvenons à multiplier par un facteur d'environ 3 à 5 l'énergie produite par les énergies renouvelables, la production, par le nucléaire, pourrait aller du statu quo à une relative croissance selon : les performances obtenues, le niveau de charbon propre utilisé (Il faut savoir cependant que le charbon est une ressource dont la France est peu dotée), le degré de pénétration des véhicules électriques et à hydrogène ainsi que les besoins de certains de nos partenaires européens.

Il est clair que, quel que soit le cas de figure, en France, la production d'énergie nucléaire restera à minima, stable. Et, réalisme oblige, on peut penser qu'elle va même subir une augmentation notable.

Aussi, nous pensons que, dans ce contexte, la France doit s'inscrire dans le cadre du « remplacement-développement » de son

parc nucléaire selon le scénario suivant : il consiste à prendre les décisions pour disposer au plus tôt d'une filière de réacteurs de quatrième génération (c'est-à-dire au moins à mi-parcours du remplacement des REP). Cela devrait permettre d'accéder à un parc mixte (troisième et quatrième générations) capable de limiter la problématique liée à la tension sur l'uranium, optimiser les ressources et réduire la nocivité des déchets.

2. La filière nucléaire et le cycle du combustible

Il faut tout d'abord avoir à l'esprit que construire une centrale nucléaire dans un pays nécessite un engagement sur une certaine d'années (études, construction, exploitation, démantèlement) ce qui en fait une industrie particulière. Encore ne comptons-nous pas la partie recherche et développement préalable.

Une filière nucléaire nécessite des compétences pour concevoir les réacteurs, construire et exploiter les centrales ainsi que tous les métiers liés à la fourniture des éléments nécessaires et à la déconstruction.

Une filière nucléaire française cohérente tient compte, dans un environnement global, de toutes les étapes d'un processus dit « cycle fermé » du combustible.

Ce cycle fermé, dans le cadre d'une maîtrise publique, se décline en plusieurs étapes. Ces étapes revêtent toutes un caractère stratégique et sont incontournables dans le cadre d'une indépendance énergétique : Il ne faut pas oublier que la filière nucléaire française a permis à la France d'économiser des milliards de devises, depuis trente ans, d'avoir une indépendance énergétique très supérieure à celle de la plupart des pays européens, et que les stocks d'uranium disponibles, sous des formes diverses, entre les mains des opérateurs français sont équivalents à plusieurs années de besoins, alors que ceux d'hydrocarbures se chiffrent en mois, et parfois en semaines !

La filière nucléaire française doit pouvoir compter sur une politique minière suffisante et qui respecte une haute déontologie en direction des pays exportateurs et de leurs citoyens. L'extraction et la concentration de l'uranium doivent respecter des approches environnementales et sociales qui aillent au-delà des pratiques actuelles.

L'enrichissement de l'uranium, étape majeure pour une filière à eau légère, doit pouvoir répondre aux besoins des parcs nucléaires l'actuel et le futur. La situation actuelle, que l'on peut qualifier de délicate, nécessite des investissements qui vont au-delà de ceux entrepris, aujourd'hui. Un sous investissement condamne d'une manière indirecte les étapes de « conversion » réalisée à Malvézi (Narbonne) et à Pierrelatte dans la Drome, et celle de « défluoration » de Pierrelatte.

Notre industrie du combustible, le pastillage, est donc tributaire de la politique d'enrichissement que l'État décide. Elle dépend aujourd'hui du choix de la dépendance ou de l'indépendance.

Une politique de stockage à outrance de la matière, n'est pas une solution raisonnable au regard des enjeux de sûreté et sécurité.

La France a choisi la voie de la valorisation des combustibles usés, le traitement-recyclage. Cette voie permet de réduire les volumes de déchets et de valoriser le plutonium. Cette étape doit être considérée comme une gestion durable de la matière première. De ce fait, les capacités des usines de La Hague et de Melox doivent être utilisées au mieux dans le cadre d'une stratégie de gestion de la matière tenant compte des besoins nécessaires à la mise en service des réacteurs de 4^e génération au alentours de 2030-2040.

Par ailleurs, la recherche sur les réacteurs de 4^e génération, pilotée par le CEA, doit être à la hauteur du défi énergétique et environnemental qui se profile. Pour cela, des moyens suffisants (financiers et humains) doivent lui être consacrés avec la participation active de tous les industriels concernés. La recherche est aussi un moyen de favoriser la formation du personnel de haut niveau, ce qui est incontournable pour répondre aux enjeux de sûreté de cette filière. La France a toute sa place dans cette recherche. Cet outil est indispensable, afin que la filière nucléaire française puisse se développer à nouveau dans des techniques qui seront obligatoirement des voies d'avenir, utilisation optimale de l'uranium oblige.

La gestion des déchets nucléaires est un des aspects de l'acceptabilité de ce type de production d'énergie. La loi de 2006 fixe des

orientations et des exigences dans ce domaine. Le respect des objectifs et la nécessité de prendre des décisions sont incontournables. La aussi les moyens doivent être au rendez-vous.

L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) pour le contrôle, et l'IRSN (l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) pour l'expertise, sont deux entités majeures garantes de la sûreté-sécurité des installations, de leur conduite et de leur maintenance. Ces deux entités concourent à la réputation de la filière nucléaire française. Elles sont un point de passage obligé pour l'acceptabilité de la filière nucléaire par l'opinion publique française. Elles peuvent être un facteur de développement de l'industrie française à l'international.

3. État des lieux de la filière nucléaire française

La filière nucléaire comprend : les acteurs industriels et fournisseurs, les activités d'ingénierie de conception, de construction, de maintenance et d'assainissement/démantèlement. Dans tous ces secteurs, on note des dégradations dues aux choix politiques, aux abandons industriels et aux critères de rentabilité immédiate appliqués à une industrie de cycle très long.

Rappelons que suite au moratoire sur la construction de tranches nucléaires en France, dans les années 1990-2000, la filière a subi de nombreuses pertes d'emplois donc de compétences, ainsi que d'importants désinvestissements industriels :

- la filière dépendait fortement de la sidérurgie et a subi de plein fouet les coupes claires faites dans cette branche ;
- les investissements industriels ont été gelés, des sites ont été fermés, et les sous-traitants, privés de commandes ont été, pour beaucoup, conduits à se reconvertir ou à disparaître ;
- la forte réduction des effectifs s'est accompagnée d'une énorme perte de compétences, mettant en danger la qualité et la sûreté. Des générations entières n'ont pas été remplacées ;
- parallèlement, les formations professionnelles ont été réduites ou supprimées (du lycée professionnel à la formation d'ingénieur), cela alors que se profilait le départ en retraite massif de milliers de salariés de la métallurgie et des IEG, dont ceux de la filière nucléaire.

La politique menée alors a été combattue par les salariés et les syndicats CGT des sites menacés ou fermés. Ceux-ci ont agi pour défendre leurs emplois et la filière industrielle.

Tout cela s'est doublé d'un discours discréditant les métiers de l'industrie et donc durant ces années, défendre la filière, c'était être « has been ». Comment espérer attirer la jeunesse dans un métier présenté comme sans avenir ?

Malgré le moratoire, Framatome et EDF ont travaillé à la fin de la décennie quatre-vingt-dix à la conception d'un réacteur français aux caractéristiques plus avancées dit « REP 2000 ». Sur injonction politique, le groupe Framatome s'est rapproché du groupe Siemens pour constituer Framatome ANP. Framatome, EDF et quelques exploitants européens ont travaillé à la mise au point d'un réacteur à eau pressurisée intégrant le retour d'expérience des tranches françaises et allemandes, aujourd'hui appelé EPR.

Fin des années quatre-vingt-dix, la fermeture de Superphénix est annoncée par le gouvernement, mettant politiquement un terme aux efforts français en matière de surrégénération.

La CGT a condamné et combattu cette décision. Aujourd'hui, le démantèlement se poursuit avec la fermeture inéluctable de Phénix. En quinze ans, la France a réussi à dilapider l'avance acquise dans cette technologie. Toutefois, les compétences françaises dans ce type de technologie seront toujours à prendre en considération. Début des années 2000, le groupe Areva est créé fusionnant notamment Framatome et Cogema, pour travailler de façon quasi exclusive sur les réacteurs à eau pressurisée.

Au début de la reprise du nucléaire (projet Finlande vers 2003) Areva NP comptait à peine :

- un millier de salariés dans l'ingénierie de conception et de sûreté, environ autant dans l'ingénierie de maintenance et du combustible ; le personnel de chantier avait quasiment disparu dans les plans de suppression d'emplois ou par réinsertion dans des métiers étrangers à leurs compétences ;
- quelques centaines de salariés dans l'établissement de Saint-Marcel (fabrication des composants lourds) et dans l'intervention sur site.

Les salariés d'EDF réussissent à maintenir tant bien que mal les effectifs d'ingénierie. Les besoins d'études pour le parc en exploitation et le statut du personnel limitaient l'effet dépressif des politiques de suppression d'emplois des directions.

Pendant plus de dix ans, la CGT a agi, seule, en Bourgogne et au niveau des comités d'entreprise pour un investissement industriel ambitieux, pour se doter de l'outil industriel nécessaire à la réalisation de la cuve de l'EPR. Ce sont ses efforts qui ont abouti (certes avec un retard préjudiciable) à la modernisation actuelle de la forge du Creusot. Lorsque des opportunités se sont présentées, la CGT a proposé à la direction du groupe Areva d'entrer dans le capital des industries de Bourgogne (Creusot mécanique, Creusot forge, SFAR et Civad...). Après cinq ans d'actions cégétistes, au niveau du bassin d'emplois, les pouvoirs publics créent le PNB (Pôle nucléaire de Bourgogne).

Areva réinvestit dans le développement industriel et notamment pour la réalisation de la virole de cuve, pour laquelle on a longtemps répondu que ce n'était pas réalisable en France. Toutefois l'effort important d'embauches réalisé bute sur les niveaux de compétence nécessaires. Là encore, c'est avec un temps de retard que des moyens ont été mis en place dans la formation.

En conséquence, la filière est aujourd'hui obligée d'investir simultanément dans de nombreux domaines pour répondre aux défis d'une remise en capacité de fabrication, de construction et de conception de l'ensemble des acteurs. La disparition de capacités oblige également à envisager la création de nouveaux acteurs.

Une vision se limitant à ne traiter que l'aspect « haute valeur ajoutée » pourrait s'avérer dangereuse, car l'acquisition de connaissances ne se fait pas de façon discontinue, mais en intégrant le retour d'expérience, et l'ensemble des travaux nécessaires à la sûreté de l'installation.

De plus, la filière continue à se désorganiser par la mise en opposition stérile des deux acteurs majeurs Areva et EDF, et par les jeux des uns et des autres pour introduire des acteurs privés dans ce domaine hautement stratégique et avec un très fort potentiel de développement. Cela se traduit, aussi, par une guerre de cerveaux pour récupérer les personnels compétents au détriment de la construction d'un collectif de travail répondant à la fois aux énormes besoins de mise à niveau, de développement et de sûreté. Les moyens financiers, industriels et humains gaspillés dans ce contexte sont autant de pertes pour le développement de la filière.

4. Organisation de la filière nucléaire : propositions de la CGT

Par le passé la France a fait le choix politique de son indépendance énergétique. Pays pauvre en ressources fossiles, il ne fallait pas rester dépendant des cours du pétrole. Sur cette base, une politique énergétique avec une vraie vision industrielle, à long terme, a été planifiée. Elle a abouti à ce que EDF, entreprise nationalisée (aujourd'hui encore à 85 % de capitaux publics) possède un parc de production électrique performant, produisant une électricité fortement décarbonnée, à un coût parmi les plus bas d'Europe... C'est un atout essentiel pour l'usager de l'électricité et pour les industriels.

Le volume du parc nucléaire garantit un kilowatt/heure peu cher, en quantité importante et peu dépendante des tensions publiques, économiques ou géopolitiques.

Les options prises par l'Ingénierie d'EDF pour la construction du parc ont assuré un investissement minimal (à la fois en raison de la répétitivité des tranches au sein des paliers successifs et des délais de construction en général extrêmement courts).

Ces conditions, qu'il serait souhaitable de retrouver aujourd'hui, ne sont pas réunies à l'heure actuelle. En effet, le moratoire de fait imposé au nucléaire français pendant quinze ans, a eu des conséquences en termes de fabrication de matériel, ingénierie, déroulement du chantier. Également, le manque d'anticipation des industriels (EDF, Areva, Arcelor, Bouygues) vis-à-vis des investissements indispensables pour accompagner la relance enfin survenue, est pénalisant. Enfin, le petit nombre de tranches actuellement en construction ne permet pas de bénéficier de l'effet de nombre qui a prévalu antérieurement. De plus, aujourd'hui les acteurs principaux de la filière jouent dangereusement avec la concurrence et des opérateurs privés ne cherchent qu'à s'afficher. L'aspect extrêmement mobilisateur en capital de cette industrie

à très longue durée de vie - ce qui la maintient éloignée de ce que recherchent les bailleurs de fonds internationaux, en termes de rémunération financière - fait que les industriels attendent, avant d'investir, des décisions étatiques leur assurant des retours sur investissements conformes à leurs vœux. Néanmoins, du fait de sa spécificité, le redémarrage de constructions nucléaires dans le monde correspond à des initiatives gouvernementales fortes (Chine, Émirats, Corée, demain Grande-Bretagne, après-demain Italie?) certes de natures diverses. Les projets français de Flamanville et Penly n'échappent pas à cette règle.

Ces politiques nationales ne sont, en général, que peu motivées par des considérations liées au bien public. Elles sont beaucoup plus motivées par des considérations économiques liées aux besoins de ressources énergétiques à faible prix pour l'industrie ou à la défense d'industriels (fin du coussin gazier britannique, remplacement à terme du charbon chinois...). La conséquence indirecte en est, que chaque pays fait ses choix technologiques sur le nucléaire strictement en fonction de ses propres intérêts et non en fonction de critères internationaux (sûreté, limitation des conséquences d'éventuels accidents, maîtrise du cycle du combustible, y compris, économie de celui-ci).

Ceci est renforcé par le niveau minimaliste des conseils dispensés par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) plus soucieuse d'asseoir sa position dans un contexte international compliqué (visible sur la question iranienne aujourd'hui, irakienne hier) et de ne pas se faire accuser de position partisane que par une réelle volonté de définir des règles objectives et rationnelles mais qui apparaîtraient contraignantes pour certains industriels.

Le nucléaire est appelé à un développement important dans les années qui viennent. Il est donc impératif que la filière française soit en capacité de participer à ce développement. Pour ceci, elle doit s'appuyer sur les critères qui priment ou qui primeront à terme dans les choix. Les critères de coût vont bien sûr conserver un poids très important. L'imputation des coûts de développement, d'études, d'ingénierie, de mise au point, de création de l'outil industriel, a une influence déterminante sur les premiers projets. Sur cet aspect spécifique, l'utilisation des possibilités financières françaises ou européennes mérite d'être recherchée afin d'assurer les financements correspondants à l'essor prévisible et nécessaire de la filière nucléaire au plan mondial. Cela intéresse deux aspects :

- ouvrir des lignes de crédits de façon à sécuriser le financement des investisseurs qui peuvent rencontrer des difficultés dans leurs propres pays ;
- assurer le financement de l'outil industriel sur le territoire national, tant en rénovation qu'en développement.

Ces deux aspects rejoignent la revendication de la CGT d'un pôle financier public, élément indispensable d'une véritable politique industrielle dans notre pays, dont la filière nucléaire est un élément important.

Mais à terme, d'autres critères entreront également en jeu. Parmi ceux-ci, certains vont même occuper une place importante mais peuvent être assumés, par exemple :

- **La capacité à définir des séries de réacteurs rapidement stabilisées à un niveau de qualité technique (étude, ingénierie, matériel, construction) satisfaisant.** Il semble que l'EPR ait besoin de quelques progrès de ce point de vue : les années de moratoire et les compromis politiques ont laissé des traces. Mettons le paquet pour les gommer. L'abandon de Siemens permet d'envisager un réexamen du projet pour les futures constructions sans pour autant détruire l'effet palier.
- **La capacité à développer un tissu industriel adapté à cet objectif.** Là aussi, il faut malheureusement relever que les investissements, tant sur le plan humain que matériel, ont tardé à être mis en place alors même que le redémarrage de la filière était encore timide mais avéré. Par exemple, la modernisation de l'aciérie du Creusot intervient plusieurs années trop tard. L'externalisation n'est pas une pratique industrielle normale dans ce type de technologies : de même, les efforts de recrutement et de formation doivent être poursuivis et accélérés pour espérer faire face dans des conditions de travail acceptables pour tous aux départs des dernières générations qui ont l'expérience et la compétence des constructions antérieures.

Ces aspects rejoignent complètement les revendications que porte la CGT, à l'occasion des états généraux de l'industrie.

Ils rejoignent également notre revendication du nouveau statut du travail salarié. À ce propos, nous n'oublions pas que les études préliminaires de REP 2000 puis de l'EPR n'ont pu avoir lieu que parce que le statut des IEG a interdit les licenciements massifs qui ont eu lieu dans d'autres entreprises à la fin de la construction des paliers précédents.

Par ailleurs, dans les critères de choix, sans négliger les critères politiques et économiques il faut aussi tenir compte d'au moins deux critères qui jusqu'à présent ont eu une influence importante :

- Les transferts de technologie. Ils ont été un élément déterminant de la montée en puissance du nucléaire français (licence Westinghouse à l'origine avant « francisation » de la filière) et un élément déterminant de la présence française dans le nucléaire chinois.
- Les problèmes liés au cycle du combustible, tant à l'amont (garantie d'accès à la ressource tant minerais que fabrication proprement dite) qu'à l'aval (évacuation des combustibles usés, stockage et éventuel retraitement, maîtrise des déchets). Sur ce chapitre, la France disposait d'un atout essentiel, Areva maîtrisant à la fois la technologie des réacteurs et celle des combustibles, et bénéficiait d'un relatif surdimensionnement de certaines parties de la filière, le tout hérité des entreprises d'État qui ont donné à la filière sa structure. Elle présentait également des garanties en matière de non-prolifération comme d'accès minier. La « détente » existant aujourd'hui sur le marché de l'enrichissement (uniquement motivée par les surcapacités russes et les prix de dumping associés) ne doit pas faire perdre de vue que les technologies du combustible ne sont pas aujourd'hui du domaine industriel courant et restent un élément clef des rapports « commerciaux » sur l'ensemble de la filière. Tout « moratoire » serait condamnable.

Nous n'oublions pas que la robustesse de la filière nucléaire française s'est construite sur la base d'une maîtrise publique de l'ensemble du secteur, depuis la recherche (CEA notamment qui a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des compétences spécifiques) jusqu'à l'exploitation des réacteurs en passant par la construction et le combustible (Cogema).

Aujourd'hui, l'État est sur une politique de désengagement politique qui est à l'origine de la cacophonie actuelle (combustible) et les difficultés rencontrées à l'exportation (Abu Dhabi, mais aussi Finlande).

Il est grand temps de redresser la situation

Réorganiser la filière nucléaire nécessite toutefois d'avoir une véritable vision industrielle à long terme et implique que l'État joue tout son rôle dans un secteur si essentiel, y compris du point de vue financier.

Avoir une filière industrielle efficace et profitable à la collectivité nécessite, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, de :

- mettre en cohérence les acteurs majeurs (avec EDF et Areva en premier lieu, mais sans oublier, chacun dans son domaine Alstom, le CEA et les organismes de sûreté nucléaire, experts compris);
- regrouper les compétences humaines (ingénierie, recherche, formation);
- investir pour atteindre les niveaux de maîtrise nécessaires des évolutions technologiques (contrôle-commande);
- reconstituer le tissu industriel mis à mal par quinze ans de moratoire notamment :
 - dans le secteur de la sidérurgie : en allant au-delà des timides et tardifs investissements réalisés en Saône-et-Loire, tant à la forge que dans la fabrication des gros équipements;
 - dans le génie civil;
 - chez les fournisseurs (y compris les PME).

La CGT a évalué à plus de 10 000 le nombre d'emplois à créer dans toute la filière industrielle du nucléaire.

Très clairement, au moment où nous devons utiliser tous nos atouts dans le domaine du nucléaire, regrouper une filière nécessite de ne pas disperser les compétences existantes et de ne pas autoriser les entreprises à se faire de la concurrence d'autant plus qu'aucune d'entre elles ne maîtrise à elle seule toutes les compétences nécessaires.

La filière nucléaire française doit s'articuler autour du CEA pour la conception des nouveaux réacteurs et des entreprises EDF, Areva chacune jouant son rôle.

Areva a des compétences uniques sur le cycle du combustible et la construction de la chaudière nucléaire (circuit primaire et protection et régulation du réacteur), Alstom sur le groupe turbo alternateur et enfin EDF pour la conception et le fonctionnement normal et accidentel de l'ensemble de la centrale, l'installation des matériels et sa construction sur site.

L'exploitant de la centrale est celui qui est responsable de la sûreté par voie législative. Le caractère public d'EDF est pour une grande part de l'acceptabilité du nucléaire dans notre pays.

Nous pensons que tout autre choix et, en particulier, celui qui consisterait à construire artificiellement d'autres acteurs dans cette filière serait contre productif, voir dangereux à terme.

Nous proposons également que les projets à l'exportation puissent être portés au travers d'un groupement d'intérêt économique entre les entreprises de la filière nucléaire française afin de prendre en compte tous les cas existants en fonction des pays et des besoins (existence ou non d'électriciens nationaux, d'Autorité de Sûreté...). L'expertise de l'autorité de sûreté française doit être envisagée sans se substituer à celle du pays.

L'État doit continuer à maîtriser la filière, car c'est la condition pour maîtriser les coûts, et permettre des tarifs les plus bas possibles pour les usagers.

Redisons-le, son acceptabilité est en partie due à sa maîtrise publique et c'est un point fondamental pour la CGT. Il est donc impératif aujourd'hui d'écarter toutes les privatisations envisagées et l'idée de tout mécano industriel basé sur la concurrence

Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de la concurrence destructrice dictée par les appétits financiers. Il est grand temps de mettre un terme au dépeçage des entreprises et aux réorganisations stériles.

Par ailleurs, maîtriser la filière c'est aussi maîtriser les tarifs. Et, dans la tourmente énergétique qui nous guette, c'est impératif aussi.

Ainsi, la proposition de pôle public de l'Énergie portée par la CGT prend ici tout son sens, puisqu'elle permet de coordonner et de fédérer toutes les entreprises du secteur y compris les sous-traitants afin de mettre en cohérence les compétences (en partant de la recherche jusqu'à la commercialisation en passant par la production) et d'utiliser au mieux nos ressources humaines et matérielles.

Le Pôle public a pour vocation de placer l'utilisateur, le citoyen et les salariés au cœur de son processus de concertation et de décision.

Tout ceci conduirait, à terme, à la réappropriation publique du secteur pour permettre d'aller vers des nationalisations nouvelles.